

Aux questions qui lui furent adressées, elle ne répondit que par des paroles incohérentes, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait perdu la raison.

Cette malheureuse a été immédiatement conduite à la Salpêtrière.

— On lit dans le *Gaulois* :

« Nous annonçons l'autre jour l'arrestation de l'assassin présumé du docteur Constantin James, à Mornas (Vaucluse). La police s'était trompée. L'individu arrêté était complètement étranger à l'affaire.

« Le véritable assassin, le seul, le vrai coupable, s'est fait prendre à Marseille, dans la nuit de samedi à dimanche.

« Les agents chargés de surveiller les vieux quartiers de Marseille y remarquèrent un individu suspect, cherchant à vendre une montre en argent. On l'interrogea sur la provenance de cette montre. Le suspect se troubla, balbutia quelques explications inadmissibles. On l'arrêta.

« On constata immédiatement que, comme l'individu de Mornas, reconnu non coupable, il avait à la main une blessure assez profonde. Circonstance aggravante : on trouva sur lui un billet de Marseille à Rognac. Toutes les réponses qu'il faisait d'ailleurs semblaient confirmer les soupçons des agents.

« Le procureur impérial qui interrogea le prisonnier obtint aussitôt des aveux complets.

« Crepon — c'est le nom du coupable — n'a que 17 ans. Il est né à Doubs et venu à Marseille après avoir commis un vol assez important (1600 francs environ) chez son patron — un boulanger de Pontarlier, et après avoir gaspillé, dans les endroits les plus obscènes, la somme volée.

— Lundi dernier a eu lieu, dans l'intérieur de la prison de Newgate, à Londres, l'exécution du nommé Frédéric Hinson, condamné récemment à la peine de mort pour avoir tué, dans un accès de jalousie furieuse, la femme Maria Death, avec laquelle il vivait maritalement, et un voisin, William Boyd, qui avait noué des relations intimes avec elle.

Hinson, qui habitait un cottage dans la banlieue de Londres, avait, un jour du mois dernier, surpris Maria Death à la station du chemin de fer, revenant de la ville en compagnie de Boyd, contre lequel il nourrissait depuis quelque temps des soupçons qui n'étaient que trop fondés. Ne doutant plus de l'infidélité de sa maîtresse, Hinson l'avait saisie violemment par le bras, et l'entraînant à sa suite, s'était dirigé vers sa demeure. A peine arrivé, il s'était emparé d'un fusil tout chargé et avait fait feu sur la malheureuse qui était tombée à ses pieds foudroyée; puis, sans perdre de temps, il s'était rendu au domicile de Boyd qu'il avait rencontré dans son jardin, terrassé et assommé à coups de crosse.

Plusieurs personnes avaient été témoins de cette tragédie, mais de loin et sans oser intervenir.

« Depuis sa condamnation, lisons-nous dans une correspondance, Hinson avait vécu dans un pénible état d'exaltation. Il revenait souvent sur son crime pour le justifier. Il répétait à toute occasion que, Maria Death étant légitime, bien que sa femme à lui vécût encore, il avait en sa faveur l'excuse, sinon le droit, du mari qui tue la femme adultère et son complice pris en flagrant délit. Dans ses longues conversations, ou plutôt controverses, avec M. Jonas, le chapelain de la prison, il citait des textes de la Bible pour montrer que l'adultère mérite la mort.

« Un jour de la semaine dernière, sa belle-mère vint le visiter dans sa prison et se mit, aussitôt son entrée, à lui adresser de violents reproches au sujet de son crime; le condamné répliqua avec colère à ce langage déplacé, et les gardiens coupèrent court à cette scène navrante, en faisant sortir cette femme.

« Le condamné laisse deux enfants : l'un de sa femme légitime, l'autre de la maîtresse qu'il a tuée. Un de ses voisins à Wood-Grain, qui lui portait beaucoup d'intérêt, s'est chargé d'eux.

« Jusqu'au dernier jour, Hinson semble avoir espéré que sa vie serait épargnée. On est venu l'éveiller le lundi à six heures. Le chapelain est alors entré dans sa cellule et est resté avec lui jusqu'au moment suprême.

« Un peu avant neuf heures, les deux shérifs arrivèrent à la prison. Lorsque le bourreau entra dans la cellule du condamné, celui-ci le salua d'un « bonjour M. Calcraft. » Il demanda à serrer la main au gouverneur et aux officiers de la prison.

« Lorsqu'il monta sur l'échafaud, il dit à voix basse : « Nous voilà au grand mystère ! » Là, son courage l'abandonna et il s'évanouit à moitié; il fallut le soutenir pendant que l'on ajustait la corde à son cou et le bonnet blanc sur sa tête, et ce fut une masse inerte qui tomba lorsque la troupe s'ouvrit. La mort a paru être instantanée.

« Au moment de la conclusion de ce drame à huis clos, la cloche de Newgate a sonné le glas funèbre. Le drapeau noir a été hissé sur la porte de la prison; puis notice a été affichée au dehors de l'exécution de la sentence.

« Les seules personnes admises à voir l'exécution ont été les shérifs, les employés de la prison et les représentants de la presse. »

(Droit.)

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques.
Service particulier du Journal de Roubaix)

Paris, mardi 21 décembre, 3 heures.

Corps législatif.

M. Schneider préside aujourd'hui la séance.

M. Lehon demande à interpellier le gouvernement sur le régime de l'Algérie.

M. Jules Favre et M. le ministre de la guerre prennent la parole.

Il est entendu que le gouvernement accepte l'interpellation pour le 20 janvier.

Le rapport de M. Lehon et les pièces de l'enquête seront distribués auparavant aux membres de la Chambre.

M. Jules Simon demande des explications relativement à l'entrepôt de Bercy. Il affirme que la ville achète des terrains et qu'elle semble vouloir recommencer les illégalités que le Corps législatif a si sévèrement blâmées l'année dernière.

La séance continue.

Paris, mardi 21 décembre.

La nomination de M. Sencier, ancien préfet du Nord, à la préfecture du Rhône, tend à se confirmer. Il est aussi de plus en plus question de la nomination à Bordeaux de M. de Borredon.

Le deuxième bureau du Corps législatif propose par quinze voix contre six la validation de l'élection de M. Isaac Percire.

Vienne, mardi 21 décembre.

(Source officieuse.)
Aucune puissance n'a fait ni reçu de proposition de désarmement.

Madrid, mardi, 21 décembre.

On donne comme certain un rapprochement entre la reine Isabelle et le duc de Montpensier.

Liverpool, mardi 21 décembre.

Ventes libres, 40,000 balles. Marché calme. Prix légèrement en faveur des acheteurs.

Havre, mardi 21 déc. (2 h. 27 m.)
Peu d'affaires. Prix soutenus. Louisiane, 137; Sorocabas, 134; Pernam, 140.

(Dépêches de MM. Kablé et Co, communiquées par M. Dulteau-Desbonnets.)

Variétés
Eckmann—Châtian

Romans nationaux — Confidences d'un jour de clarnette — Maître Daniel Rock. — Madame Thérèse. — Le Conscrit de 1813. — Waterloo. L'histoire de l'homme du peuple. Le fou Yégoiff. etc. — (Hetzler rue Jacob, Paris)

(deuxième article)

III
Qu'est-ce donc que les vulgarisateurs, pourquoi et à quelles conditions sont-ils utiles de notre temps ?

Reconnaissons d'abord qu'il y a parmi ceux que leur intelligence élève au-dessus du vulgaire, deux sortes d'hommes : ceux d'abord qui se retranchent dans l'étude théorique des grands problèmes et des causes premières. Ce sont les savants, les grands penseurs ; ils trouvent les idées et font les découvertes, mais ils ne savent ni répandre les premières ni appliquer les secondes. Ils sont souvent persécutés et meurent avant d'avoir vu germer le fruit de leur pensée, mais souvent aussi, ils connaissent, vivants, la gloire et les honneurs.

Les autres, dont la tâche n'est pas moins difficile ni moins utile, mais qui est moins honorée parce qu'elle offre moins de périls, ont pour mission d'initier la foule à la science des premiers. Ils sont les intermédiaires entre les savants et les ignorants à qui ils émettent l'idée. Ils marchent à côté des créateurs et des inventeurs et font comprendre les inventions. Etc., ce sont les vulgarisateurs.

Selon les temps et les hommes, ils donnent une forme différente à leurs œuvres. Dans les siècles primitifs et, chez les peuples jeunes, ils sont poètes ou troubadours, s'appellent Homère ou Thévoûde, et apprennent à connaître et à aimer Dieu, la gloire, la vertu, la patrie. A ces époques, ils se confondent souvent avec les hommes savants et sont prophètes avec eux, et comme dit V. Hugo :

Près de la science l'art flotte,
Les yeux sur le double horizon ;
La poésie est un pilote :
Orphée accompagne Jason.

Aujourd'hui, les vulgarisateurs sont toujours artistes, mais ils ne parlent plus en vers ; leurs héros sont des bourgeois ou des paysans, et non des dieux ou des empereurs ; ils peignent aux hommes leurs passions, leurs joies, leurs douleurs, leur langage même, en un mot, ils font des romans.

Le roman est la forme à la mode. Beaucoup n'y mettent que des études de mœurs, étrangères à toute idée politique ou sociale. Le mérite d'Eckmann—Châtian est d'avoir compris qu'il était aujourd'hui, plus qu'aucune autre forme littéraire, apte à la vulgarisation. Il a compris aussi que pendant que d'autres se livraient à de stériles discussions théoriques, il était un rôle plus modeste mais

plus utile, qui était de descendre à la pratique et d'offrir au public son instruction dans des livres où il n'allait d'abord chercher que son amusement. Il a compris que le suffrage universel crée de nouveaux devoirs à quiconque sait tenir une plume, et que, puisque par suite de la méfiance que l'on a de lui, et de l'indifférence politique où on l'encourage, ce suffrage universel lit plutôt les romans que les traités d'économie sociale, il fallait lui enseigner l'économie sociale et bien d'autres choses sous forme de roman.

On peut dire qu'il était impossible de mieux réussir. Eckmann—Châtian ne remplit pas ses récits de tirades ni d'affirmations. Il convainc peu à peu et ne donne les bonnes idées qu'à petites doses. Ses personnages causent politique comme ils s'entretenaient de la pluie ou du beau temps et du cours de la Bourse : cela paraît tout simple et c'est, d'ailleurs, toujours mêlé à l'intrigue. Ce sont les principes de 89 en action.

Cependant, malgré ces qualités, malgré l'état des esprits, je ne crois pas que ces ouvrages s'adressent au suffrage universel tout entier. D'abord, il y a une partie, très-nombreuse encore du suffrage universel à qui il faut, avant tout, apprendre à lire, mais parmi celle qui sait lire, ou à peu près, tous ne prendront pas un égal intérêt aux romans d'Eckmann—Châtian. J'évrais tâcher d'expliquer pourquoi ; on verra en même temps qu'elle est, pour moi, l'utilité spéciale de ces romans.

IV.
On discute souvent dans les feuilles publiques et ailleurs, les mérites et les inconvénients du système de la Terreur, par exemple. Il me semble qu'il y aurait une discussion dont l'intérêt serait bien plus actuel et bien plus éternellement humain à la fois, ce serait celle où l'on rechercherait les meilleurs moyens de prévenir des excès terribles, et, en donnant à tous une juste notion de la liberté et de l'égalité, de prévenir le retour de ces révolutions qui, chez nous, finissent toujours par la violence ou la dictature. C'est que depuis 1789, depuis 1848 surtout ; il ne faut pas seulement instruire le peuple, il faut aussi instruire la bourgeoisie. C'est que bien peu éclairé est, à cette heure, l'état intellectuel et moral d'une partie de cette bourgeoisie ? Après avoir presque seule profité de la révolution, elle était, par son travail et son économie, ainsi que par suite de l'extension immense de l'industrie et du commerce, parvenue à un rare degré de prospérité, quand il y a vingt ans, elle s'est vue tout à coup inquiétée dans sa récente possession par le peuple, son ancien compagnon de misère, dont elle s'était servi pour s'élever et qu'elle avait oublié en bas.

Elle n'était pas inaccessible aux idées nouvelles, ni sourde non plus à la voix de la liberté. Mais cette liberté lui était devenue odieuse par ses brutalités et ses exigences, et cette haine fit qu'à cette époque trop rapprochée de nous pour qu'il soit nécessaire de la rappeler, elle renonça à tous ses droits pour avoir l'ordre et le jouir en paix des biens acquis.

Cela durait depuis plusieurs années. Profitant de la sécurité que lui faisait un gouvernement fort, la classe moyenne s'abandonnait à sa soif d'acquiescence. La fièvre de la spéculation s'était emparée des esprits, on n'avait plus souci que de ses intérêts matériels ; la liberté, personne n'en parlait plus ; les droits perdus, personne n'éprouvait le besoin de les exercer ; exercice d'ailleurs trop agité, et les bourgeois étaient sans remords, pensant que du moment qu'ils étaient tranquilles tout le monde vivait content, quand, tout à coup, la liberté qui n'était pas étouffée, mais endormie seulement, s'est réveillée et a recommencé à faire parler d'elle dans les journaux, dans les livres et à la tribune. Les bourgeois s'effrayaient, ayant gardé tous leurs préjugés et toutes leurs terreurs.

C'est à ce moment qu'ont paru les *Romans nationaux* et qu'ils ont surpris les bourgeois sans méfiance. Le lecteur, qui n'était pas sur ses gardes, a d'abord un peu froncé le sourcil aux mots de droit, de liberté, de fraternité, puis, peu à peu, il s'est laissé prendre à ces fables si simples et si pleines de charme, il a été ému, il a même un peu pleuré, ce qu'il ne dédaigne pas. Le libéralisme doux et paisible l'a subjugué malgré lui ; il a vu qu'on pouvait vouloir le progrès sans révoquer le bouleversement de toutes choses et qu'un ouvrier n'était pas nécessairement un être subversif. Cette nouvelle manière d'écrire l'histoire sans exagération ni parti pris, et surtout l'histoire contemporaine contre laquelle il a le plus d'idées préconçues l'a à la fois intéressé et converti.

LÉOPOLD PANNIER

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeu de 23 Décembre.

Le tour de fête, vaudeville romain, musique gauloise.

Le proverbe, proverbe en un acte par A. de Hisset.

Une veuve de 15 ans, comédie-vaudeville en 1 acte.

Le monsieur qui a perdu son mot, vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures 1/2.

COMMERCE.

Havre, lundi. — Cotons. — On note encore en report de samedi environ 1,500 b. traitées dans la journée et qui avaient échappé à la cote. Elles comprennent des Louisiane à

livrer à 135 fr. 50 pour strict good ordinary à lowmiddling à 136 fr. pour cette dernière désignation, des Oomra embarquements janvier ou février expédition mars le tout à 110 fr.

Aujourd'hui, le ton du marché a été plus calme, mais on était plus raide pour les cotons de l'Inde qui restent en bonne demande. On a payé jusqu'à 120 et 122 fr. 50 pour Oomra ; à livrer, le marché était assez froid, on a fait que des Oomra embarquement janvier et février 410 fr., et un petit lot de Georgie good ordinary à 132 fr. 50.

A terme, on a obtenu quelque chose en Louisiane sur janvier et février, à 130 fr. 50. — On tient généralement 131 fr., mais il n'y a plus acheteurs du à 130 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 2,860 b.

Laines. — Bonne demande à prix soutenus, et on note de nouveau 16 b. Monte-Video suint à 167 fr. 50. 34 b. Buenos Ayres dito de 130 à 155 fr., et 43 b. Australie suint et lavée à prix secret.

En peaux de mouton il a aussi été traité 8 b. Plata suint à 80 fr. les 50 kil.

(Circulaire de MM. Aug. Asselin et L. Blais, courtiers.)
Havre, le 20 décembre 1869.

Nous avons reçu, depuis le 5 courant, 1041 b. laine et 352 b. peaux de mouton.

Les débouchés se sont élevés à 1,175 b. laine, 67 b. peaux de mouton et 25 b. peaux d'agneaux morts-nés.

Stock ce jour : 5,546 b. laine, dont 2,948 b. Buenos-Ayres, 1,820 b. Monte-Video, 604 b. Russie, 125 b. Rio-Grande, 148 Chili ; plus 545 b. peaux de mouton, contre 10,481 b. laine dont 5,266 b. de la Plata, et 215 b. peaux de mouton à pareille époque 1868.

En dehors d'un bloc d'environ 500 balles Monte-Video de moyenne finesse, les transactions ont été peu importantes. Les prix payés sont à peu près dans la parité de ceux de nos dernières enchères.

La consommation, qui est assez largement approvisionnée, se tient sur la réserve, et ne consent à payer les prix actuels que pour ses besoins du moment. Il nous paraît à peu près certain que la hausse est arrivée à son terme. Nous croyons même qu'elle a été exagérée par l'empressement des acheteurs depuis deux mois, et c'est un motif sérieux pour craindre une réaction au moment des grands arrivages.

Les affaires ont été restreintes en peaux de moutons, faute d'un bon choix disponible. Les derniers arrivages donneront probablement plus d'animation au marché. Les peaux d'agneaux morts-nés ont encore trouvé un débouché facile aux prix de la dernière quinzaine, mais seulement pour marchandise de tout premier choix.

Cours public de Physique
Mercredi 22 décembre à 8 heures 1/4 du soir.

Effets produits par les courants électriques sur les animaux vivants. Expérience de Matteucci sur le lapin. Expérience de Zamboni sur un poulet. Expérience d'Aldini sur un cochon d'Inde.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste.

	Lettr. aff.	non-aff.
Jusqu'à 10 gr. inclus.	0 f. 20 c.	0 f. 30 c.
de 10 gr. à 20 gr. incl.	0 40	0 60
de 20 gr. à 100 gr.	0 80	1 20
de 100 gr. à 200 gr.	1 60	2 40

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 f. 20 cent. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau.

	Lettr. aff.	non-aff.
Jusqu'à 10 g. inclus.	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
de 10 g. à 20 g.	0 20	0 30
de 20 g. à 100 g.	0 40	0 60
de 100 g. à 200 g.	0 80	1 20

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes excédant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60 c. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres de Paris pour Paris.

	Lettr. aff.	non-aff.
Jusqu'à 15 g. inclus.	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
de 15 g. à 30 g.	0 20	0 25
de 30 g. à 60 g.	0 30	0 35
de 60 g. à 90 g.	0 40	0 45

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 cent par chaque 30 grammes ou fraction de 30 gr. pour les lettres affranchies ou non affranchies.

BOURSE DE LILLE.
Cours du 20 décembre 1869

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières.	505 ..
Lille 1860. J. A. 1865.	403 75
Lille 1863. J. J. Janv. 1864.	401 75
Lille 1868, libérées.	510 ..
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	40 50

VALEURS LOCALES.

Caisse comm. de Lille, Verley, Decroix.	501 25
Comptoir Eveldier et Co.	525 ..
Credit industriel du Nord.	510 ..
Caisse Pérot et Comp.	570 ..
Compagnie le Nord incendie	1300 ..
200 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à ..	1125 ..
Caisse comm. de Roubaix.	541 25
Lille à Béthune, actions.	405 ..
Lille à Béthune, oblig.	303 75
Aniche (le douzième).	250 ..
Azincourt.	250 ..
Auchy-au-Bois.	1840 ..
Bruay.	1840 ..
Bully-Grenay, anc.	445 ..
Carvin.	1100 ..
Courrières.	10075 ..
Campagnac.	625 ..
Douvrin, anc.	1300 ..
Douvrin nouv. 1864.	1300 ..
Escarpelle.	1300 ..

Epinac, 1400 ..
Ferlay, 9100 ..
Fiennes et Harding, 1550 ..
Lens, 9100 ..
Liévin, 1550 ..
Meurchin, 976 25
Vicoigne-Neux, 5410 ..
Vendin, ..
Thiv. et Fresnes (M.), ..

COURS DES HUILES A LILLE.
20 Décembre 1869.

	HUILES l'hectolit.	GRAINES l'hectolit.	TOURTEAUX l'hectolitre.
Colza ..	26 27 50	49 24 19 50	49 24 19 50
« épur. qq.
Oil. b. g.	32 .. 37 ..	14 50 15
« rousse.
Cameline.	22 .. 24 ..	15
Chanvre.	15 .. 15 50	16 50	..
Lin du p.	20 .. 20 ..	26 .. 30
Lin gr. et.	24 .. 27 ..	25 27

CHÉMIN DE FER DU NORD.

Départ de Roubaix pour
Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1^{re} et 2^e cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Baillieu, Hazebrouck. — Matin : 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1^{re} et 2^e cl.) — 11.26 — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51 — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin : 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 12.0 — 3.31 — 7.38.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FORESTIÈRE DE CRÉDIT et d'EXPLOITATION
(SOCIÉTÉ ANONYME)

Statuts déposés en l'étude de M^{re} DUBOYS notaire à Paris.

SIÈGE SOCIAL A PARIS :
N^o 1, place du Théâtre-Français,

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
M. le marquis de BETHISY, ancien Pair de France, Membre du Conseil Général de Seine-et-Marne.
M. DE BIGAULT d'AVOCOURT, Inspecteur des Eaux et Forêts, en retraite.
M. CHEVALIER (Emmanuel), ancien notaire, propriétaire.
M. E. HERLOFSEN, de la maison Herlofson et Co, de Rouen.
M. le comte de HOUEDELOT, propriétaire.
M. le vicomte DE LANCASTRE - SALDANHA, Secrétaire de la Légation de Portugal à Paris.
M. le vicomte LE BAILLY d'INGHUEM, propriétaire-forestier.
M. MALHERBE DE MARAIMBOIS, propriétaire au Havre.
M. le comte ORDENER, propriétaire-forestier.

Il n'est stipulé AUCUN APPORT en faveur des fondateurs.

Les actions donnent droit :
1^o A 6 % d'intérêt annuel ;
2^o A 80 % dans la répartition des bénéfices ;
3^o Et à une part proportionnelle dans l'actif social.

Intérêts payables par trimestre
les 15 Janvier, 15 Avril, 15 Juillet et 15 Octobre.

VERSEMENTS : { 100 fr. en souscris. } 250 f.
{ 150 fr. à la répartit. } p' act.

Le reste à mesure des besoins de la Société et suivant décision du Conseil d'administration.

Les souscriptions reçues jusqu'à ce jour par la Société générale forestière, assurent, dès maintenant sa constitution.

En présence des nombreuses et importantes affaires qui sont proposées de tous côtés à la Société, et l'assemblée générale étant souveraine, aux termes des statuts, pour fixer définitivement le maximum du capital social de constitution, il a été décidé que les souscriptions continueraient à être reçues dans les départements jusqu'au 23 décembre, date à laquelle la réunion de l'assemblée générale sera fixée.

On souscrit, soit directement, par lettre chargée, à l'adresse du Directeur, place du Théâtre Français, n^o 1, à Paris, soit les banquiers au compte de la Société générale forestière.

Les propriétaires-fonciers et les négociants intéressés à l'industrie et au commerce des bois, peuvent, dès maintenant, adresser leurs propositions d'affaires ? achats, ventes, affermages, avances sur coupes, ouvertures de crédit, etc., au directeur de la Société, et elles seront immédiatement mises à l'étude.

Les personnes qui sont dans l'intention de demander à la Société de la représenter dans les départements, ainsi que les Forestiers qui voudraient prendre la direction des zones forestières que la Société organise, sont priées d'adresser, sous délai, leurs demandes appuyées de références.

Pour le Conseil d'administration.
9473 Le président, marquis de BETHISY